

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/04/2015**

L'an deux mille quinze, le 13 Avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 07 Avril 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François AUBER, Maire.

Sont présents : M. François AUBER, Maire ; M. Aurélien PAUL, Mme Noëlle LEVBAU, Mme Clydie RENARD, M. Philippe VALLIN, adjoints, Mme Frédérique RATTE, M. Blaise ALLEAUME, Mme Réjane DEVAUX, M. Arnaud DUPARC, Mme Josiane COIGNET, M. Gilles HONORE, Mme Virginie WALBROU, M. Pascal REGHEM, Mme Michèle LESAUVAGE, M. Patrice DELAMARE, Mme Caroline VAIN, M. Christian POUPEL.

Absents représentés : M. Olivier HENRY à M. Aurélien PAUL  
Mme Maria MARQUES à Mme Noëlle LEVBAU

Absents excusés :

Mme Réjane DEVAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

*Date de convocation :* 07/04/2015

*Date d'affichage :* 07/04/2015

*Nombre de Conseillers en exercice :* 19

*Présents :* 17    *Votants :* 19    *Pour :* 19    *Contre :*    *Abstention :*

**OBJET :** Indemnités électorales : élections départementales et régionales

(15/2015)

Rapporteur : Mme Réjane DEVAUX

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal décide d'allouer l'indemnité que la Commune percevra pour les élections départementales et régionales à Madame DUMONT Sandrine qui assura le travail pré et post-électoral.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

